



MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE
Direction générale de L'aménagement, du Logement et de la Nature
Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
Sous-direction de l'aménagement durable
Bureau des stratégies territoriales
1, place carpeaux - Tour Séquoia
92055 La Défense Cedex



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

Qui sont et que font les lauréats du Palmarès des jeunes urbanistes ?

Le sens du Palmarès

Lors du jury du Palmarès des jeunes urbanistes (PJU), nous avons souvent entendu dans la bouche des uns et des autres : « *Oui, l'époque n'est pas facile, mais il y a de quoi s'enthousiasmer quand on découvre les lauréats du Palmarès des jeunes urbanistes* ¹ ». Le Ministère du Logement et de l'Habitat durable organise le palmarès, tous les deux ans depuis 2005 pour valoriser la jeune génération et sa capacité à répondre à la complexité des questions urbaines actuelles. Dans ce court texte, nous profitons de la présentation des 8 lauréats de la session 2016, pour montrer comment leurs idées et leurs pratiques enrichissent la discipline. Notons que sur le plan conceptuel, l'élaboration du dossier de candidature du PJU a été l'occasion d'établir un état des lieux de leur pratique et d'énoncer des convictions dans un quotidien professionnel qui leur laisse peu de temps pour formaliser les idées. Comme pour les précédentes sessions du PJU, aux côtés des architectes et des urbanistes, nous observons une grande pluridisciplinarité dans les diplômes d'origine des lauréats. La session 2016 accueille en effet aussi bien des géographes, des paysagistes, un politiste ou encore un analyste immobilier. Jeunes professionnels, ils sont d'ailleurs plusieurs à enseigner comme Sylvain Morin (Atelier Altern) à l'École du Paysage de Blois, Antoine Petitjean (Atelier Philippe Madec), à l'École d'Urbanisme de Paris et à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (antenne de Marseille), Félix Mulle et Loïc Parmentier (collectif Virage) à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand.

¹Propos entendus pendant le jury du Palmarès des jeunes urbanistes qui s'est déroulé le jeudi 30 juin 2016, à la Défense.

Préparer l'avenir en mettant en lumière de jeunes équipes pleines de promesses, et qui nous rassurent sur le renouvellement du cadre de ville, tel était l'objectif que s'était fixé le ministère lors de la mise en place du PJU en 2005, le Palmarès 2016 y répond incontestablement.

Des évolutions pour la fabrique de la ville

La France a été particulièrement marquée au siècle dernier par un aménagement volontariste de son territoire – relogement d'après guerre, équipement massif du territoire puis redécouverte des centres-bourgs et leur valeur patrimoniale. Plus récemment, la fabrique de la ville est impactée par plusieurs évolutions fortes et des défis nouveaux : les enjeux environnementaux et énergétiques à prendre en compte, la nécessaire réhabilitation du bâti vieillissant, des mutations du modèle social et familial, la prégnance du numérique, ou encore la privatisation des espaces mais aussi la montée en puissance de l'expertise habitante. Nous observons que les jeunes professionnels se positionnent sur ces enjeux avec des interventions légères et participatives, dans les espaces interstitiels des villes. Les donneurs d'ordre (collectivités, aménageurs) accordent quant à eux, une place toujours plus importante aux études et à la réflexion avant d'engager la transformation de leur territoire, affirmant le processus comme partie intégrante du projet de territoire. On retrouve ces préoccupations chez les lauréats de cette année qui prennent une distance dans leurs écrits vis-à-vis du rôle de l'expert ou du créateur, parce qu'ils envisagent davantage leur rôle comme animateur ou rassembleur. Le directeur de l'agence d'urbanisme de Tours analyse ainsi cette tendance : « *Les temps ne sont plus aux experts qui savent et aux créateurs qui dessinent et sauvent, mais aux manageurs urbains qui rendent intelligible et traduisent, réunissant ainsi les conditions d'une puissance d'agir collective. [...] Ainsi, prochain urbaniste, tu devras te détourner de la*

tentation de voir dans l'opérationnel et ou l'hyper spécialité tes seuls saluts. La fabrique collective de l'urbain, de questionneurs, de traducteurs, d'assembleurs et d'activateurs, a cruellement besoin.²»

Toujours plus d'éphémère et de collectifs

Ainsi, certains lauréats se saisissent pleinement de ces changements qui peuvent devenir des opportunités, comme **Plateau Urbain**. C'est sous le statut d'une association, présidée par Simon Laisney (analyste immobilier) que plusieurs personnes se sont lancées avec une idée simple : mettre à disposition temporairement, aux prix des charges du parc immobilier, des espaces vacants et obsolètes. Ils expliquent dans un article publié dans le journal *Le Monde*³ que près d'un million de mètres carrés (près d'un quart de la surface totale tertiaire francilienne) n'a pas été loué depuis quatre ans et plus, alors que l'occupation temporaire permet aux propriétaires d'économiser les coûts de sécurisation et de maintien en état. La ville de Paris leur a donné l'occasion de passer à la concrétisation à grande échelle, avec l'association Aurore qui gère et occupe un ancien hôpital, rebaptisé *Grands Voisins*⁴. Grâce à Plateau Urbain, des immeubles de bureaux et d'activité hors marché trouvent des occupants, qui sont surtout des jeunes actifs et des entreprises issus des secteurs associatifs, culturels et économiques. Plusieurs autres lauréats travaillent sur des dispositifs éphémères et évolutifs qui permettent de faire vivre des espaces de nos villes et de nos territoires, y compris avant et pendant leurs transformations.

Le collectif **YA + K** est de ceux-là, constitué d'architectes, d'urbanistes et d'artistes variés. Pour qualifier leur pratique il parle d'« urbanisme intermédiaire » qui vise à accompagner les latences et les vacances de l'espace construit. En 2010, ils ont

²Jérôme Baratier, *Petite guide de survie pour futurs urbanistes*, revue Urbanisme, n°400, printemps 2016

³Aline Leclerc, *Simon Laisney et Paul Citron, Où il y a du vide, il y a de la vie*, Le Monde, juillet 2016

http://www.lemonde.fr/festival/visuel/2016/07/08/ceuxquifont-redonner-vie-a-des-immeubles-vides-en-toute-legalite_4966276_4415198.html

⁴L'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul est un site de 4 hectares dans le 14^e arrondissement de Paris. C'est un ensemble de bâtiments qui, dès le 18^e siècle, a eu pour vocation l'accueil d'orphelins, puis les soins apportés aux enfants. Fermé depuis 2012, la ville de Paris prépare aujourd'hui sa grande mutation en ÉcoQuartier.

été invités en résidence à Avranches, pour intervenir sur un quartier urbain sensible, à l'initiative de la Maison de l'architecture de Basse-Normandie. Le collectif propose alors des situations ludiques pour sensibiliser les habitants à des thématiques comme le retour au local ou encore la décroissance -un parc à moutons, des grillades, des fabrications de mobilier urbain. Par ces dispositifs, ils cherchent à prouver que la culture constitue un outil efficace d'appropriation des territoires et qu'il est possible de redonner envie aux habitants de s'impliquer dans les mutations de leur lieu de vie. Par leurs interventions, ils complètent les actions de la politique de la ville portée par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU). La démarche de ce collectif s'apparente au collectif ETC, lauréats en 2012. Comme eux, ils assument une pratique militante centrée sur l'action et le « Do It Yourself », mais se démarquent en intégrant plus fortement à leurs interventions la création artistique -vivante et plastique. Si ces démarches essaient sur le territoire national, c'est qu'elles répondent à des besoins. Mais il est important de bien les appréhender, car si elles représentent une opportunité pour ces jeunes professionnels, ces derniers rencontrent des difficultés pour vivre dignement de leur métier. Certains aménageurs font le constat que « *La vision utilitariste et caricaturale qui consisterait à réaliser une série de micro-aménagement en substitution d'un aménagement pérenne ne tient pas l'analyse en coût global, car trois ou quatre aménagements éphémères peuvent atteindre le coût d'un aménagement définitif. [...] Les coûts cachés, liés à la coordination des acteurs et de l'ingénierie de projet parfois lourde, sont aujourd'hui pour partie masqués par la précarité dans laquelle évolue une partie de ces nouveaux acteurs* »⁵.

À cet égard, la forme du collectif dans le milieu de l'aménagement ou de l'urbanisme est aujourd'hui de plus en plus revendiquée, expression d'une volonté de transversalité et d'approche collaborative dans la pratique.

Les architectes **Félix Mulle et Loïc Parmentier** font ainsi partie du collectif Virage⁶. Dans leur pratique, ils investissent des territoires ruraux parce que les

⁵Actes du colloque de Strasbourg, des 8^e Entretiens de l'Aménagement (rédigés par les groupes de travail du Club Ville Aménagement), <http://www.club-ville-amenagement.org>

⁶qui regroupe quatre ateliers d'architectes spécialisés dans les milieux ruraux. Virage est géré par Simon Teyssou sous la forme d'une Société Civile de Moyens. Le collectif leur a permis de mutualiser un certain nombre de services (comptabilité, secrétariat...) et leur permet d'être présent et de répondre à des appels d'offre sur de nombreuses parties du territoire.

besoins sont forts, suite notamment au retrait progressif des services de l'État. Simon Teyssou, qui participe au collectif et exerce au Rouget dans le Cantal, explique dans un entretien: « *on ne parle jamais d'architecture avec les élus, mais de questions urbaines et territoriales. C'est la seule manière d'approcher les projets. Chacun d'entre eux démarre par une opportunité de financement. Cela nécessite aussitôt de monter un dossier, de s'assurer que les dépenses vont être couvertes puis de développer. Nous devons en effet être intensément liés au terrain pour que notre projet soit viable. Celui-ci ne peut pas reposer sur une démarche dessinée. Au risque de ne pas aboutir.* »⁷. Félix Mulle et Loïc Parmentier s'intéressent aussi à ces territoires où chaque opération est essentielle parce qu'elle participe à une amélioration qui la dépasse, et qui concerne toujours un territoire plus large. Ils expliquent que ces territoires demandent une disponibilité et une posture particulière qui leur permet de renouer avec le terrain pour : « *répondre le plus simplement possible aux questions d'architecture que se posent les particuliers : isoler, apporter de la lumière, permettre d'accueillir un nouvel enfant en installant judicieusement une cloison. Dans ce cadre, l'architecture est un service au même titre que le baby-sitting ou les travaux de plomberie. En milieu rural, partir de l'habitant n'est pas un programme idéologique, c'est une démarche pragmatique. C'est la condition pour qu'une opération sorte, qu'elle ne reste pas qu'une belle image* »⁸.

Le goût de la maîtrise d'œuvre

D'autres urbanistes travaillent dans des agences plus établies, sur des échelles plus métropolitaines. C'est le cas d'Antoine Petitjean, architecte-urbaniste à l'Atelier Philippe Madec, agence qui défend depuis longtemps une architecture et un urbanisme soutenable. Depuis plusieurs années, il se consacre aussi à l'écriture, en parallèle de son travail d'agence dont on peut citer les projets dans la Plaine du Var (Nice) et l'ÉcoQuartier de Montévrain (Marne-la-Vallée). Il participe au côté d'Ariella Masboungi (Grand Prix de l'urbanisme 2016) à la préparation des voyages d'étude « atelier urbain », et à la rédaction des ouvrages associés, notamment pour les villes de

Lisbonne⁹ et d'Amsterdam¹⁰. Ces ouvrages représentent une ouverture sur d'autres manières de fabriquer la ville d'Europe et d'ailleurs.

Autre agence, l'Atelier ALTERN a été créée en 2008 par Aurélien Zoia et Sylvain Morin, tous deux paysagistes et lauréats des Ajap¹¹ 2014. Aurélien Zoia est depuis 2015, paysagiste-conseil du département de la Côte-d'Or. Un pied dans son agence et un pied au sein des services déconcentrés de l'État, cette jeune agence vise le décloisonnement pour enrichir leur pratique. Ils précisent leur positionnement : « *Nous n'aspirons d'ailleurs à aucune spécialité. Si nous empruntons au géographe, à l'écologue, au sociologue, au jardinier, et à bien d'autres encore certains outils et savoirs, nous ne nous revendiquons comme tels. Nous refusons toute imposture en la matière. Nous prônons volontairement une approche globale et évolutive du paysage et de l'urbanisme, généraliste et transdisciplinaire, pédagogique et engagée.* »¹². La ville de Lille leur a donné l'occasion de réaliser un premier espace public avec la place Fernig (Lille), plateforme multimodale accompagnant la sortie du métro de la Porte de Douai. Ce grand plateau est très perméable et propose une convivialité qui faisait défaut, dans ce quartier étudiant et dynamique. Autre équipe de maîtrise d'œuvre, les deux architectes-urbanistes Susanne Eliasson et Anthony Jammes de GRAU travaillent sur des études urbaines pour les régions parisiennes et bordelaises. Ils s'intéressent aux formes urbaines éprouvées, comme les cités-jardins parisiennes. Fort de cet héritage, ils expliquent leur démarche : « *Cela nous amène aujourd'hui à explorer la densité horizontale, ou comment augmenter la densité dans des territoires suburbains à travers des formes résidentielles basses qui conjuguent qualités individuelles fortes avec un certain mode de vie plus rapproché* »¹³. Même si l'habitat et plus particulièrement la maison individuelle est à la base de leur réflexion et des études qu'ils mènent, ils ne l'envisagent pas comme une fin en soi. Dans leurs

⁹ *Le projet urbain en temps de crise l'exemple de Lisbonne*, Sous la direction d'Ariella Masboungi, avec la collaboration d'Antoine Petitjean, éditions Le Moniteur, 2013

¹⁰ *Le génie d'Amsterdam. Opportunité, agilité, inventivité*, sous la direction d'Ariella Masboungi, avec la collaboration d'Antoine Petitjean, éditions Parenthèses, 2016

¹¹ Les Albums des jeunes architectes et paysagistes (Ajap) sont un prix destiné à distinguer et à promouvoir des architectes des paysagistes de moins de trente-cinq ans particulièrement talentueux.

¹² Aurélien Zoia et Sylvain Morin, phrases extraites du dossier de candidature au Palmarès 2016

¹³ Susanne Eliasson et Anthony Jammes, phrases extraites du dossier de candidature au Palmarès 2016

⁷ Karine Dana, *Superural. L'expérience de Simon Teyssou dans le Cantal*, d'a, n°232, décembre 2014 – janvier 2015

<http://www.darchitectures.com/superural-experience-de-simon-teyssou-dans-le-cantal-a2245.html>

⁸ Félix Mulle et Loïc Parmentier, phrases extraites du dossier de candidature au Palmarès

propositions, ils développent un urbanisme horizontal où la densification passe par une plus grande proximité entre les éléments construits et un ensemble de dispositifs qui préservent l'intimité.

Des urbanistes qui concertent, qui aménagent

Autre équipe atypique, Gwenaëlle d'Aboville et Pierre-Antoine Tiercelin ont cofondé pour épauler les opérateurs et les collectivités dans la concertation de leurs projets. Ils se définissent comme médiateur c'est-à-dire qu'ils ont la capacité de convoquer l'expertise de la bonne personne au bon moment, pour guider les porteurs de projets ou encore trouver des solutions aux situations difficiles qui freinent le passage à l'acte des projets. Une des difficultés de leur métier est d'inclure ceux et celles qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer, dans la chaîne de l'aménagement qui évolue fortement. Les habitants qui étaient jusqu'alors en bout de chaîne, deviennent des acteurs centraux, producteurs de données, voire d'énergie. Gwenaëlle d'Aboville écrit dans le média en ligne *Métropolitiques* « *Les habitants paraissent regarder le doigt quand on leur propose de voir la lune. Mais en y prêtant plus d'attention, on peut lire dans les remarques pragmatiques et modestes des participants des propositions alternatives ou complémentaires aux façons habituelles de concevoir les espaces publics. Ils nous invitent finalement à plus de délicatesse dans nos interventions sur l'espace public. On peut, a minima, se demander si cet urbanisme par petites touches ne serait pas complémentaire de nos outils d'aménagement plus lourds*¹⁴ ».

Le Palmarès de cette année a aussi distingué **Romain Champy** (diplômé en sciences sociales et politiques), un aménageur qui est chef de projet à la Société Publique Locale Euralille (SPL), sur le projet de la friche de Saint-Sauveur¹⁵. Il nous explique son rôle d'aménageur : « *dédié à la mise en œuvre d'un projet et intervenant le plus en amont possible constitue une manière de faire efficace. L'aménageur est capable d'assurer la transversalité entre les collectivités et entre les services d'une même*

¹⁴Gwenaëlle d'Aboville, *Concevoir l'espace public avec les habitants : la concertation comme gage de « délicatesse urbaine »*, métropolitiques, septembre 2012

<http://www.metropolitiques.eu/Concevoir-l-espace-public-avec-les.html>

¹⁵Saint-Sauveur était l'ancienne gare ferroviaire de marchandises de Lille qui a fermé en 2003. Cette friche de 23 ha. a depuis 2009 commencé sa transformation pour devenir un quartier à part entière du centre-ville.

*collectivité qui peuvent porter des intentions différentes. C'est un acteur capable d'intégrer toutes les dimensions d'un projet, de traduire les impacts économiques des orientations qui sont prises, de saisir les contradictions sans se bloquer sur un point de vue particulier. Néanmoins, pour agir de cette manière, il doit se nourrir des points de vue des autres et surtout ne pas travailler en dehors des cadres quotidiens des politiques publiques*¹⁶ ». Il s'est notamment attaché au sein de la SPL à trouver des formes de concertation et de communication les plus ouvertes possibles, en réalisant un film sur l'histoire du site, en élaborant une maquette en Légo© pour expliquer le projet, ou encore en lançant un spectacle vivant pour découvrir la friche. Précisons qu'aujourd'hui la place des aménageurs évolue et qu'une collectivité attend moins de lui qu'il exécute, mais qu'il innove, qu'il accueille des demandes pendant la concertation sans idées préconçues, qu'il anime le site pendant le chantier et après, qu'il cherche des tiers acteurs pour les rez-de-chaussée et même parfois, qu'il devienne investisseur « sur fond propre » dans des dispositifs énergétiques pour son opération d'aménagement. Ces évolutions transforment la chaîne de l'aménagement qui est désormais moins linéaire et moins rigide, comme l'explique Isabelle Barraud-Sarfaty dans ses travaux : « *Alors que traditionnellement l'aménageur assurait toutes les étapes de l'aménagement, on trouve maintenant des promoteurs et des investisseurs qui maîtrisent le foncier en lieu et place de l'aménageur, des collectivités qui choisissent les architectes et imposent les prix de sortie des programmes de logement, voire des habitants qui sont associés à la conception des projets. [...] de nouveaux spécialistes apparaissent à chaque étape de la chaîne de valeur ajoutée, et la coproduction devient la règle*¹⁷ ». Septembre 2016.

Retrouvez l'ouvrage dédié aux PJU, *Jouer avec l'incertitude*, sous la direction d'Isabel Diaz, éditions Parenthèses, 2016 ; et toutes les informations sur :

www.logement.gouv.fr/palmares-des-jeunes-urbanistes

¹⁶Romain Champy, phrases extraites du dossier de candidature au Palmarès 2016

¹⁷Isabelle Barraud-Sarfaty, *Pourquoi la privatisation de la ville avance à grands pas*, journal La Tribune, juin 2014

<http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20140623tribo00836504/pourquoi-la-privatisation-de-la-ville-avance-a-grands-pas.html>